Tri sélectif en porte à porte : de bons chiffres après six mois

La collecte sélective des déchets recyclables en porte à porte est entrée en vigueur le 5 janvier dernier sur le territoire de centralité du pays bellegardien, à savoir Bellegarde, Lancrans et Châtillon. Bilan de l'opération après six mois d'activité.

Le contenu des poubelles jaunes est centralisé au quai de transfert d'Arlod avant de partir chez le recycleur.

Serge Ronzon, vice-président de la communauté de communes délégué à la gestion des déchets, a le sourire : après quelques ajustements sur les dates de passage, la collecte sélective en pied de foyer porte ses fruits.

Une belle progression

« Après six mois de fonctionnement, nous sommes sur l'ensemble du territoire en progression de 62,4 % par rapport à 2014 sur le cumul apport volontaire et collecte en porte à porte des déchets recyclables, soit 167 tonnes de plus, sourit l'élu, *ce qui nous porte à 435 tonnes contre 268 en 2014 sur la même période. Une évolution très significative clairement due à l'instauration du nouveau système, mais aussi grâce la qualité de l'information et au sérieux de notre prestataire, EcoDéchets, très vigilant sur le contenu des bacs ! »*

Deuxième bonne nouvelle, la collecte du verre, qui demeure rappelons-le en apport volontaire, progresse également. *« Nous n'étions pas très bons dans ce domaine, là, nous enregistrons +5,39 %, soit 16 tonnes supplémentaires. »* Un domaine où Serge Ronzon voit encore une belle marge de manœuvre, *« car en septembre, on va multiplier les points de collecte verre : il en manque, par exemple, six ou sept sur Bellegarde, mais aussi dans toutes les communes du territoire, afin que les gens aient moins de distance à parcourir pour effectuer leur geste éco-responsable. »*

Troisième indicateur intéressant, très intéressant même, les tonnages d'ordures ménagères résiduelles sont à la baisse : *« Inclus ce qui est collecté en déchetterie, nous sommes à -10 % d'incinérables sur les six premiers mois, soit 245 tonnes, ce qui représente pour la collectivité une économie de 34000 euros !* se félicite l'élu. *On était à 5 537 tonnes pour toute l'année 2014, si on continue sur cette lancée, on va descendre à 5 000 tonnes cette année. »*

Ce qui, outre l'économie induite, pourrait avoir une incidence sur la majoration du bonus que le Sidefage reverse aux bons élèves du tri : *« On est actuellement à 1 euro, on peut espérer monter à 2, voire à 3 ! »*, avec pour conséquence la perspective de pouvoir baisser à terme, d'ici un ou deux ans, la taxe ordures ménagères payées par les foyers, ce qui est l'objectif de l'opération depuis le début.

Extension du système

L'effort des citoyens et de la collectivité, activement soutenue par le Sidefage, commence donc à porter ses fruits, et ce n'est que le commencement, puisque l'extension de la collecte sélective en porte à porte sur le reste du territoire est sérieusement engagée. Une étude interne est en cours pour la diviser en trois zones, l'actuelle, une zone nord et une zone sud. L'opération pourrait débuter en juin-juillet 2016, pour un bouclage fin 2016 : à suivre.

« Je suis d'autant plus confiant, termine Serge Ronzon, *que les tonnages recyclables aujourd'hui collectés en zone urbaine et préurbaine, rassemblés au quai de transfert d'Arlod, sont de très bonne qualité. Les gens trient avec sérieux. Or, on sait que les campagnes trient encore mieux que les villes, ce qui ouvre de grands espoirs. Le nouveau système est pour l'heure une réussite. On pensait gagner avec lui 300 tonnes par an, ce sera probablement plus du double... »*

GILLES MOINE